



Dévalorisation de mon bien

Par **cessac**, le **27/05/2008** à **12:01**

Ma maison est située dans un quartier calme proche du centre ville, mon voisin a vendu sa propriété à un grand constructeur.

Un permis de construire a été déposé en novembre dernier pour la construction de 2 immeubles de 2 étages avec balcons. La vue des futurs appartements va plonger sur notre maison.

Avons nous un recours pour nuisance et perte de valeur de notre maison ?